



- Conditions d'éligibilité :

Être employé.e par le CNRS, l'Inserm ou l'INRIA et hébergé.e dans une UMR du site PSL au 1<sup>er</sup> septembre 2024, soit l'année universitaire où commence sa charge d'enseignement.

- Candidatures :

Chaque candidat.e doit transmettre l'hé8 (a)-45. do

